

## ● Nature de l'action

Acquisition, Entretien ou Perfectionnement des connaissances.

## ● Personnel concerné

Conducteurs de PEMP.

## ● Pré-requis

- Vérification d'aptitude médicale organisée par l'entreprise.
- Avoir au moins 18 ans.
- Expérience professionnelle dans la conduite des PEMP des catégories visées.

## ● Objectifs pédagogiques

Être capable :

- De respecter la législation en cours
- D'effectuer en début de poste l'examen d'adaptation et de rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées,
- D'assurer la maintenance de 1er niveau des engins visés
- D'appliquer les consignes de conduite en sécurité,
- De mettre en œuvre la PEMP pour effectuer des tâches à des emplacements de travail variés

## ● Modalités et délais d'accès

Modalités d'accès : Entretien téléphonique

Estimation du délai d'accès : de 15 jours à 1 mois

## ● Modes d'évaluation

- Une évaluation qualitative de la formation est demandée aux stagiaires en fin de stage.
- Tests de connaissances théoriques & pratiques sous le référentiel de la R.486 de la CARSAT.

## ● Méthodes pédagogiques

- Exposés et discussions – Etudes de cas – Exercices pratiques
- Vérification des compétences des stagiaires et remise à niveau.

*Documentation* : un support de cours est remis aux stagiaires.

## ● Sanction de la formation

- Remise d'une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.
- En cas d'échec sur le test théorique ou pratique, le candidat gardera le bénéfice de la partie réussie (théorique ou pratique) pendant un délai de 6 mois.

## ● Mise en garde

Le titulaire d'un CACES® de PEMP s'élevant sur un seul axe vertical ne peut prétendre à la manœuvre d'une plate forme d'élévation multidirectionnelle.

## ● Durée et Rythmes

3 jours, à raison de 7 heures par jour.

## ● Tarif

840€ HT soit 1008€ TTC pour un groupe (A ou B)

## ● Accessibilité aux personnes handicapées

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

## ● Contact

FAURE Bénédicte au 05 59 90 01 25 ou benedicte.faure@asfo.fr

## PROGRAMME

### LES RESPONSABILITÉS

- Les responsabilités du conducteur de la PEMP
- La recommandation de la CARSAT : R486
- La réglementation

### LES DIFFÉRENTS TYPES DE PEMP

- Leur classification et différentes catégories existantes
- Leurs principaux organes,
- Les sources d'énergie et secteurs d'utilisation,
- Les vérifications obligatoires à faire avant, pendant et après l'utilisation,
- L'équilibre de la nacelle - courbe de charge - les conditions atmosphériques.

### LES RÈGLES ET CONSIGNES

- De circulation dans l'entreprise (à l'intérieur ou à l'extérieur des bâtiments), sur la voie publique.
- De stabilisation
- De levage à différentes hauteur et descente,
- De sécurité et procédure de secours,

### UTILISATION DE L'ENGIN

- Les vérifications d'usage,
- La prise de poste,
- Reconnaissance du parcours - sol - encombrement danger aérien - vent,
- Evolution en marche avant et arrière - stabilisation - montée - descente.
- La fin de poste

### TESTS CACES®

### EN PRÉSENCE D'UN TESTEUR